

Réf: Dossier N° 059188

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HAVILAH SAVEURS »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 15, Ilot 110

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/11/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 25/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HAVILAH SAVEURS »

Objet :

- ACHAT
- TRANSFORMATION
- CONDITIONNEMENT
- VENTE DE PRODUITS NATURELS ALIMENTAIRES  
ET POUR LA RÉALISATION DE L'OBJET SOCIAL:
- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE  
TOUS BIENS MEUBLES ET  
IMMEUBLES L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRÈS DE TOUS  
ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITÉ DE DONNER EN  
GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX,
- LA PRISE EN LOCATION GÉRANCE DE TOUS FONDS  
DE COMMERCE,
- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIÉTÉ  
EXISTANTE OU DEVANT ETRE CRÉÉE,
- ET GÉNÉRALEMENT, TOUTE OPÉRATIONS  
FINANCIÈRES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIÈRES OU  
IMMOBILIÈRE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU  
INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER  
L'EXTENSION OU LE DÉVELOPPEMENT.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 15, Ilot 110

Dirigeant(s) : Mme KONE KEKE ALICE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05589 du 03/12/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38087/GTCA/RC/2021 du 03/12/2021

